ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 60944

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le Premier ministre sur la demande exprimée par l'Association des brasseurs de France, de pouvoir associer les brasseurs aux groupes de travail animés par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT). Cette instance est placée sous l'autorité du Premier ministre et les brasseurs, s'ils y étaient associés, participeraient pleinement aux actions menées en matière de lutte contre les consommations abusives de boissons alcoolisées, de recherche et d'information. Il demande la réponse que le Premier ministre entend apporter à cette demande.

Texte de la réponse

En 2009, l'alcool a été responsable de 49000 décès dont environ un tiers par cancer, un quart par maladie cardio-vasculaire, 17 % par accidents ou suicides, 16 % par maladie digestive et 11 % pour d'autres causes. Si la consommation d'alcool a diminué de moitié en France depuis 50 ans, chez les jeunes, des comportements d'alcoolisation potentiellement problématiques par leur répétition inquiètent les pouvoirs publics. Ainsi, 10,5 % des jeunes de 17 ans déclaraient des ivresses régulières (au moins dix fois dans l'année) en 2011 contre 8,6 % en 2008. Les phénomènes d'alcoolisation ponctuelle importante au cours du mois écoulé (au moins 6 verres ou plus en une même occasion) sont également en augmentation et concernent en 2011 plus de la moitié des jeunes de 17 ans (53,2 % contre 48,7 % en 2008). L'INSERM, dans sa dernière expertise collective, a pointé les risques accrus de dépendance ultérieure et de dommages subséquents qu'engendre la consommation d'alcool à l'adolescence. Parmi les actions retenues dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives en ce qui concerne la prévention et la réduction des risques relatifs à l'alcool, l'engagement d'une réflexion sur les conditions de promotion de l'alcool a été programmé. Le plan confie le pilotage de ce groupe de travail pluridisciplinaire à la MILDECA. Il est prévu qu'à l'occasion de ce groupe de travail, les acteurs partie prenante à cette problématique puissent être auditionnés, qu'il s'agisse d'associations de prévention stricto sensu ou d'associations de producteurs, comme l'association des brasseurs de France.

Données clés

Auteur : M. Alain Bocquet
Circonscription : Nord (20e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 60944
Rubrique : Drogue
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 22 juillet 2014, page 6067
Réponse publiée au JO le : 13 janvier 2015, page 162